



Unir les associations pour développer les Solidarités

Réunion du Collectif Alerte de la Haute-Vienne
le 4 mars 2008 à l'UDAF

Participants présents:

- M. P. MANDONNAUD (ATD Quart Monde),
- Mme. M. ESQUIRAT, M. JP. ORFEVRE (Halte Vincent),
- M. J. NICOLAS (Ma Camping)
- MM. M. MEMMI, JL. BRUSTIS (Petits frères des pauvres),
- Mme. C. REYMOND,
- M. P. PUJOS (UDAF 87).

Excusés :

- M. D. GRENETIER (Emmaüs)

Documents distribués :

- Recommandations du collectif ALERTE et des partenaires sociaux pour l'accès à l'emploi.
- Plateforme pour une nouvelle politique publique du logement.

Compte-rendu de la réunion :

1) Historique d'Alerte.

Depuis les années 1970, l'évolution de la pauvreté en France a amené la société à changer le regard qu'elle porte sur ce phénomène, et à s'interroger sur ses causes. Considérée comme « résiduelle » dans les années 1970, la pauvreté est désormais analysée comme un « phénomène d'exclusion » dont l'origine est à rechercher dans les effets du « progrès » : « les pauvres » sont des « victimes » du système.

1985, les associations nationales du lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale se réunissent au sein de la Commission « **Lutte contre la pauvreté et l'exclusion** » de l'UNIOPSS, pour élaborer une réflexion politique et une parole commune portées ensuite devant les Pouvoirs publics et le grand public.

1994, ces associations obtiennent le label « Grande Cause Nationale ». Elles adoptent le nom « **Collectif Alerte** » et décident de mettre en oeuvre une politique de communication commune, nationale, en direction du Grand public, sur le thème de l'exclusion. « Alerte » est donc le logo de communication de ces associations.

1995 : Le collectif Alerte diffuse le « **Pacte contre la pauvreté et l'exclusion** ». Il élargit progressivement ses missions et se saisit de plusieurs dossiers : la loi de lutte contre les exclusions, la CMU,...

Après une période de recul à partir de 1996, la pauvreté progresse à nouveau en 2001, et atteint désormais y compris des personnes qui disposent d'un emploi. Le constat de cette nouvelle précarité fait émerger la notion de « sécurisation des parcours » et, pour le Collectif Alerte, la nécessité d'élargir le champ de son action en se rapprochant des partenaires sociaux afin d'intervenir au cœur du système économique.

26 mai 2006 : un **pacte de mobilisation** est signé avec les partenaires sociaux. Cette journée est aussi l'occasion pour le Collectif Alerte de marquer sa volonté de mieux associer les personnes défavorisées à ses travaux, afin de ne pas intervenir *pour* elles mais *avec* elles.

Cette journée marque la **refondation du Collectif Alerte**, qui se dote d'une charte de fonctionnement.

Plus récemment, le Collectif Alerte produit une **plate forme de propositions**, en vue du « Grenelle de l'Insertion ». Les axes forts de ces propositions sont les suivants :

- Améliorer le droit à la formation
- Introduire plus de souplesse dans les parcours (Les passerelles et transitions dans les parcours de formation) et nécessité d'avoir une GPEC.
- L'insuffisance dans la prise en compte de la reconversion.
- Décréter la lutte contre l'illettrisme « Grande priorité nationale » dans les années à venir.
- Le RSA : en posant la question des droits et devoirs en parallèle : droit d'avoir un référent rapidement, aux prestations publiques de l'emploi, possibilité de construire des parcours adaptés à chacun et parallèlement, les devoirs d'améliorer ses chances d'avoir un emploi, de rechercher activement un emploi et d'accepter un emploi « acceptable ».

La problématique du logement : avec l'organisation d'un rassemblement le 21 février sur le DALO autour de plusieurs principes centraux :

- Personne ne doit subir la contrainte de la rue
- L'état doit être garant de l'accès et du maintien dans le logement
- Un accompagnement social doit être systématiquement proposé

Depuis 1994, 25 collectifs régionaux ou départementaux se sont mis en place pour échanger, réfléchir sur la pauvreté et l'exclusion dans la région et identifier des moyens de les combattre et prendre des positions communes sous le label « Alerte ».

2) Tour de table.

Présentation des participants (ces temps de présentation sont répartis sur les différentes réunions des Collectifs, l'objectif est de permettre une bonne connaissance des acteurs entre eux) :

Halte Vincent

Actions menées :

- Accueil, écoute, solidarité auprès des familles de détenus avant et après le parloir les lundi, mardi et mercredi de 12h30 à 17h.
- L'objectif est de soutenir les familles dans cette épreuve et de faciliter leurs conditions de visite à leur proche.
- Sensibilisation du public sur les prisons : ex : organisation d'une journée avec la Maison des Droits de l'Homme

Problématiques rencontrées par l'association : l'hébergement des familles qui viennent de loin (1/4 des familles) mauvaise signalisation de la maison d'arrêt, réinsertion des détenus.

Echanges avec les participants :

- question de l'association des Petits Frères des pauvres sur les détenus âgés car accompagnement mis en place au niveau national dans le cadre de la loi Kouchner.

- Remarque : à Limoges, les détenus sont principalement des jeunes.
- partenariat possible avec l'UDAF à envisager pour l'hébergement des familles

Petits Frères des pauvres

Public accueilli :

- Personnes âgées après 50 ans.
- Majorité de femmes : 80 /20
- On privilégie les personnes isolées et précaires
- Précarité financière et affective. 8 pers ont entre 85 et 110 ans.
- On ne prend pas en charge les familles, on est plus sur personnes individuelles
- En Haute-Vienne, on accompagne une trentaine de personnes « vieux amis » dans la durée. Accompagnement bilatéral par un bénévole pour une personne âgée non interchangeable. Ce n'est pas le collectif qui accompagne mais un bénévole attiré.
- Présence de l'association à Limoges uniquement, pour l'instant. Projet de développement sur Brive.

Actions mises en place nationalement et localement :

« Des fleurs avant le pain, des sourires, une écoute »

- Visite au moins une fois par semaine des personnes âgées par des bénévoles de l'association.
- Au local : la maison des petits frères accompagne 10-12 personnes à tour de rôle tous les vendredis avec 4-5 bénévoles. Un minibus a été offert par la Fondation Caisse d'Épargne pour aller chercher ces personnes. On leur propose des jeux, un goûter sur une après-midi. Puis après les personnes se retrouvent, s'appellent, alors on a réussi notre mission.
- 1 vendredi par mois sur une journée complète : Sorties à l'extérieur. On les aide à se resocialiser.
- Grandes vacances dans des maisons appartenant à la fédération. Une fois par an, grand moment de fraternité sur 10 jours.
- Expériences au niveau national avec les détenus âgés des prisons pour empêcher qu'ils vieillissent en cellule. Modeste expérience en ce domaine...

Problématique :

- Question des travaux dans les logements sociaux ou privés : durée des travaux pendant lesquels les personnes ne sont pas accompagnées. Travailler la présence humaine pendant ces travaux.
- Pb aujourd'hui : manque de bénévoles pour accompagner les personnes

Echanges avec les participants :

- Au niveau national, l'UNAF organise l'accueil par des personnes âgées ayant trop de place dans leur logement, attachées au lieu où elles habitent d'étudiants, de familles en difficulté.
- Autre possibilité : que des personnes âgées se regroupent dans une même maison avec un pot commun. Plus grande marge de manœuvre dans leur rythme de vie. : cf. Montreuil Babaryaga.

ATD Quart Monde :

- Travail avec les jeunes pour recréer du lien avec leurs familles
- Organisation de séjours pour toute la famille
- Aide dans la rédaction des papiers administratifs dans le cadre de l'accès aux droits.
- Aide dans l'accès aux soins en lien avec la CAF mais départ d'une personne ressource à la CAF compromet malheureusement la poursuite de cette action.

Ma Camping : projet d'action sociale pour les « Roms ». En attente depuis 5 ans d'un financement.

UDAF :

- Aide auprès des très démunis au niveau juridique
- Rencontre des pers en milieu rural.

3) Synthèse des problématiques rencontrées par les associations en Haute-Vienne :

- **Une pauvreté multidimensionnelle** qui touche aujourd'hui des publics très différents et recouvre des réalités très distinctes nécessitant des prises en charge différentes :
- public installé sur le territoire depuis longtemps dans l'exclusion de génération en génération ; souvent « recroquevillé » sur lui-même.
- public immigré : ayant dû mobiliser beaucoup d'énergie pour arriver ici.
- Pour beaucoup de familles la situation semble se dégrader : les charges fixes absorbent la plus grande part des budgets.
- Une difficulté avec certains jeunes majeurs en grande difficulté, notamment en lien avec la réforme des tutelles.
- Un **manque de logements** et trop de logements insalubres.
- Des moyens en baisse et des projets devenant plus difficiles à financer.
- Pour toutes ces personnes se pose le **problème de l'accompagnement**.

4) Conclusions :

Cette première réunion de relance du Collectif Alerte en Haute-Vienne a permis aux associations de mieux appréhender le travail de chacun.

Ainsi, des réflexions sur les partenariats possibles entre les acteurs ont déjà été évoquées.

En outre, cette réunion a permis de réfléchir ensemble aux attentes des **participants par rapport au Collectif Alerte :**

- « Nous réunir, **créer des passerelles en se connaissant**. On ne se connaît pas. Une complémentarité peut être efficace. On sera plus fort. Créer des passerelles concrètes.
- **Mieux connaître les problématiques des personnes en difficulté.**
- Alerter sur la réalité de la pauvreté et de l'exclusion en Limousin, dénoncer, interpellier en signalant aux médias.

A creuser :

Mieux connaître les publics en difficulté car grande diversité des publics visés. Hébergement des étudiants dans les maisons de personnes âgées. Présentation des associations (missions et problématiques)

Date et lieu de la prochaine réunion : à l'UDAF

Attention : La date prévue initialement (3 juin) a été reportée en raison de la réunion GRI à l'UNIOPSS (réunion de pilotage des Collectifs Alerte en régions)

Lieu : à Limoges dans les locaux de l'UDAF.